

Conseil Municipal
Du Lundi 9 mars 2020 à 19h30

L'an deux mil vingt, le 9 mars à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 21 février 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Vincent LEMETTAIS.

Nom et Prénom	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoirs
M. LEMETTAIS Vincent	X			
M. REVERT Rémi	X			
Mme AUZOU Patricia	X			
M. HORCHOLLE Patrice	X			
M. BARBARAY Marc	X			
Mme BARBULEE Catherine	X			
Mme BLONDEL Virginie	X			
Mme GROUT Stéphanie	X			
M. LEHMAN Franck	X			
Mme PAGE Lydia			X	A Rémi REVERT
M. PICARD Jean-Baptiste			X	
M. ROUX François	X			
TOTAL	10	0	2	1

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Patricia AUZOU

01 - APPROBATION DES COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2019

Le compte rendu de la séance du 12 décembre est « *approuvé à l'unanimité.* »

02 - INFORMATIONS DU MAIRE :

- ✓ Wifi4EU : Attente d'une nouvelle Box Internet compatible avec le VDSL pour rendre plus performantes les bornes WIFI GRATUIT
- ✓ SDE76 : Passage de l'éclairage public au Led. Le dossier suit son cours et la commune a reçu l'arrêté d'attribution par le SDE76 du financement partiel du projet. La planification des travaux est en cours d'élaboration.
- ✓ Défense incendie : 2 bouches sont à remplacer et sont en commande via un groupement de commandes.
- ✓ Le syndicat d'eau a demandé la transmission de la liste des routes à refaire pour les changements de tampons. L'information sera transmise à l'issue des prochaines municipales.

03-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET COMPTES DE GESTION 2019

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et R.2342-1 à D2342-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 avril 2019 approuvant le budget primitif de l'exercice 2019, Compte tenu de la commission finances réunie le 4 avril 2019,

Le maire donne la parole à M. BARBARAY Marc, conseiller municipal qui expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019,

Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Rémi REVERT, doyen d'âge, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Par voix 10 pour, 0 contre, 0 abstention,

Adopte le compte administratif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
- Dépenses	63 905,78 €	326 830,87 €
- Recettes	62 829,87 €	307 412,41 €
- Excédent - Déficit	1 075,91 €	19 418,46 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2019 de Madame le Receveur qui est en concordance avec le compte administratif 2019.

M. Le Maire remercie le conseil municipal pour ce vote. Et, remercie une la commission finances pour le travail de contrôle accompli.

04-AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 AU BUDGET PRIMITIF 2020

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Vincent LEMETTAIS,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, le 9 mars 2020,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,
Constate que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement global de : **106 445,30 € (arrondi à 106 445 €)**

Pour mémoire	
Solde d'exécution d'investissement :	
Excédent d'investissement de clôture.....A	42 108,03 €
Restes à réaliser investissement :	
- Recettes.....B	4 309,45 €
- Dépenses.....C	17 065,20 €
<u>Besoin de financement</u> ou excédent de financement.....A+B-C	29 352,28 €
	Arrondi à 29 352 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	
- En priorité, à la couverture du besoin de financement C/1068.....	0,00 €
- Pour solde à l'excédent de fonctionnement reporté C/002.....	106 445,30 € Arrondi à 106 445 €
Ou	
- En réserve (dotation complémentaire) C/1068.....	0,00 €

05 - COMPTE RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

Mme AUZOU :

Syndicat d'eau :

- Réunion du 19 février : un point sur les travaux de la station d'Héricourt a été fait et la livraison devrait intervenir fin 2020 / début 2021.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire a été étudié, et l'augmentation du prix de l'eau n'est pas prévue pour la commune d'HAUTOT-SAINT-SULPICE.

Enfin une présentation du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) des 6 Vallées a été présenté. Les informations sont disponibles sur le lien :

<https://www.smbvas.fr/sage-concertation>

- Réunion du 4 mars : il a été vu les restes à réaliser ainsi que la préparation du budget 2020

- Prochaine réunion pour le vote du Budget ce jeudi 12 mars

Mme GROUT :

SIVOSSE Doudeville :

Un retour sur les travaux de mise en conformité et d'agrandissement du gymnase a été fait.

Le revêtement de la piste d'athlétisme est achevé.

Le budget 2020 a été étudié et validé.

AG Club de l'Amitié : Election d'un nouveau Président : M. Philippe BARBARAY

M. Le Maire

CCYN :

Le budget 2020 a été voté et la trésorerie est en augmentation.

Un état des lieux des travaux de la piscine a été fait sans préciser une date de réouverture.

Le PLUi sera en place sur la commune comme prévu en avril.

SIVOS EHV : Le 31 mars réunion pour le vote du budget 2020.

Le conseil d'école se réunit le 10 mars. 20

06 - QUESTIONS DIVERSES

Mme AUZOU :

Une réunion de préparation de l'AG des Cousins du Nouveaux Mondes du 27 mars 2020 a eu lieu. Tous sont conviés à cette AG qui sera suivie d'un repas dont la participation demandée est 18 € + 5 € de cotisation annuelle.

Mme BLONDEL :

Interroge M. Le Maire sur les travaux d'enfouissement des lignes EDF de l'allée de la Mairie et souhaite savoir les raisons du passage de ces réseaux par la propriété de sa mère.

M. Le Maire lui indique qu'il n'a pas d'avantage d'information que l'intéressée et recommande de contacter l'entreprise au numéro indiqué sur le courrier reçu.

Mme BARBULÉE

Demande si un retour a été fait en mairie sur la sollicitation faite par courrier pour l'eau qui stagne Route d'Héricourt depuis les travaux réalisés par la Direction des Routes.

M. Le Maire

CORONAVIRUS - COVID 19 : Les mesures communiquées par les médias sont applicables dans les écoles ainsi que lors de la tenue du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Pour clôturer, M. Le Maire remercie vivement de leur collaboration ses conseillers et adjoints qui n'ont pas souhaités reconduire cette aventure.

La séance est levée à 20h30

M. LEMETTAIS Vincent	M. REVERT Rémi	Mme AUZOU Patricia
M. HORCHOLLE Patrice	M. BARBARAY Marc	Mme BARBULEE Catherine
Mme BLONDEL Virginie	Mme GROUT Stéphanie	M. LEHMAN Franck
Pour Mme PAGE Lydia M. Rémi REVERT	M. PICARD Jean-Baptiste	Pour M. ROUX François